

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Appel d'offres ouvert

Date limite de réception des offres : 29 mars 2010 à 18 h 00

2010/13

Objet du marché

travaux d'aménagement de l'école Monceau-Fontenoy

Identification du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la Ville des Pavillons-sous-Bois.

Place Charles de Gaulle

93320 Les Pavillons Sous Bois

Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

Représentant légal du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire des Pavillons-sous-Bois.

Mode de passation

Marché passé en vertu des articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics

Type de marché de travaux

Exécution.

Il s'agit d'un marché ordinaire de travaux réglé par l'application d'un prix global et forfaitaire.

Lieu d'exécution

Ecole Monceau (primaire) et Fontenoy (maternelle)

25 allée de Fontenoy

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Etendue globale

Marché de travaux tous corps d'état.

Estimation financière : 890.000 euros H.T.

Le marché sera couvert par l'accord international sur les marchés publics (AMP).

Le marché sera attribué :

A une entreprise générale s'engageant sur la totalité des travaux.

Forme du marché - Décomposition en lots

Le présent marché n'est pas alloti. Il est passé sous la forme d'un marché global décomposé en 7 lots techniques :

- chapitre 1 : démolition – gros œuvre – maçonnerie – carrelage
- chapitre 2 : menuiserie intérieure bois
- chapitre 3 : plâtrerie – faux-plafond
- chapitre 4 : plomberie – chauffage
- chapitre 5 : électricité courants forts et faibles
- chapitre 6 : peinture – revêtement sol
- chapitre 7 : cuisine

Nomenclature communautaire pertinente (CPV)

45000000-7.

Variante/Option

Le marché est passé sans aucune prise en considération de variante.

Ce marché comprend 2 options au sens du droit interne et ne comprend pas d'option au sens du droit communautaire.

Option n°1 : travaux de sols souples

Option n°2 : fourniture et pose de panneaux de correction acoustiques

Tranches

Sans objet.

Période d'exécution

Les travaux étant réalisés dans une école, il est donc impératif de respecter les délais d'intervention pendant les périodes de vacances scolaires estivales.

Les travaux se dérouleront en deux phases pendant les vacances scolaires juillet/août 2010 et les vacances scolaires juillet/août 2011.

Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

Forme juridique que devra revêtir le groupement de fournisseurs attributaire du marché (le cas échéant)

Groupement solidaire.

Visite des lieux

Pour la remise de leur offre, les candidats doivent visiter les lieux faisant l'objet du présent marché en présence d'un représentant du service technique sur rendez-vous.

Pour ce faire, ils devront prendre contact, au préalable, avec Monsieur Popovic, chargé de mission, au 01.48.02.75.66.

Cautionnement et garanties exigés

Une retenue de garantie de 5,00 % sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Il pourra y être substitué une caution personnelle et solidaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement

Le paiement s'effectuera selon les règles de la Comptabilité Publique, dans les conditions prévues à l'article 13 du CCAG. Le délai global de paiement sera conforme aux dispositions prévues à l'article 98 du code des marchés publics. Il sera de 35 jours du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010 et de 30 jours à compter du 1^{er} juillet 2010. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Les demandes d'envoi de dossier de consultation par voie postale doivent parvenir par télécopieur à la Direction des Services Techniques au 01.48.02.75.46,

Le dossier pourra être retiré en version papier, à l'Hôtel de Ville, Direction des Services Techniques, du lundi au vendredi de 9 heures-12 heures et de 13h30 à 18h, 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

Le dossier pourra être téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : www.klekoon.com.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus

Services techniques - bureau 11 - Place Charles de Gaulle, 93320 Les Pavillons-sous-Bois, télécopieur : 01-48-02-75-46.

Conditions de remise des offres :

Les offres transmises par voie postale ou déposées contre récépissé et les offres transmises par le site [http:// www.klekoon.com](http://www.klekoon.com) ont la même valeur juridique. Les candidats doivent choisir entre la transmission par voie postale ou le dépôt contre récépissé, et la transmission par voie dématérialisée.

- Remise des plis sous format papier : les candidats transmettent leur offre sous enveloppe cachetée. Le pli est transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale ou remis contre récépissé à : Hôtel de Ville, Direction des Services Techniques, bureau 11, 93320 Les Pavillons-sous-Bois, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00. Les plis devront être remis au plus tard le 29 mars 2010 à 18h00, date et heure limites de

remise des plis ou s'il est envoyé par la poste, il doit parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

1. Imprimé DC 4 ou équivalent, **date et signature obligatoirement originales**,
2. En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
3. Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics,
4. La déclaration sur l'honneur d'être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-1 à L5212-4 ; L5212-5 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
5. une déclaration relative au Chiffre d'Affaires concernant les prestations en rapport avec l'objet du présent marché, réalisé au cours des 3 derniers exercices (unité monétaire : l'Euro)
6. Une preuve d'assurance pour les risques professionnels
7. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
8. Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants;
9. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Pièces relatives à l'offre proprement dite

1. L'acte d'engagement, signé et accompagné d'un RIB ou un RIP
2. les décompositions des prix globaux et forfaitaires signées et complétées,
3. Un mémoire technique comprenant tous les éléments demandés au CCTP notamment les moyens humains mobilisables pour tenir les délais et les moyens techniques.
4. Une note méthodologique définissant les moyens de parvenir à la bonne fin des travaux dans les délais.
5. Le certificat de visite.

Jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- Le prix 50%
- La valeur technique de l'offre jugée à travers le mémoire technique 40%
- Les délais d'exécution proposés jugés à travers la note méthodologique et la signature du planning joint au présent dossier de consultation 10%

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché

1) La photocopie de l'état annuel en 2010 des certificats reçus (ou imprimé DC7) délivré au 31/12 de l'année 2009 par le Trésorier Payeur Général, prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. Cette photocopie devra être certifiée conforme par le candidat.

Si non présentation du DC7 dans son offre, ce document doit être fourni dans les 3 jours suivant l'envoi d'une demande de compléments par fax, confirmé par courrier, informant le candidat qu'il est classé n°1 : le jour de l'envoi du fax et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9 heures, réception lundi 9 heures).

2) Les pièces mentionnées aux articles L. 8222-1, et D. 8222-5 ou D. 8222-7 du Code du Travail (ou DC6) :

un extrait du Kbis (datant de moins de 3 mois à la date d'envoi de la candidature) ainsi que l'indication du capital social, ou équivalent ;

une attestation sur l'honneur certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1

Ces pièces sont à produire tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché.

3) le Manuel Assurance Qualité, si la société est certifiée selon la Norme ISO 9001 ou 9002, ou équivalent,

4) Si le signataire des pièces de ce marché n'est pas le représentant légal de la société, un pouvoir au signataire des pièces est nécessaire.

Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Montreuil

7, rue Catherine Puig

93100 MONTREUIL

Tél : 01.49.20.20.00

Fax : 01.49.49.20.99

Les délais d'introduction des recours

- Recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire (Recours hiérarchique).
- Recours contentieux dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Montreuil.
- Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Montreuil.

Date d'envoi du présent avis au BOAMP/JOUE

16 février 2010